

# Étapes d'admission aux programmes de cycles supérieurs en géographie

Voici comment procéder pour effectuer une demande d'admission à l'un de nos programmes.

1. Vérifiez si vous êtes admissible. Les conditions sont disponibles sur le site du Guichet étudiant de l'Université de Montréal :

[Deuxième cycle – Troisième cycle](#)

2. À l'exception du microprogramme, contactez un professeur proche du domaine de recherche ou d'études qui vous intéresse afin d'obtenir un engagement de sa part à vous diriger. Vous devez joindre à votre demande le formulaire d'engagement approprié :

- [Formulaire annexe d'admission – D.E.S.S.](#)
- [Formulaire annexe d'admission – Maîtrise de formation pratique](#)
- [Formulaire annexe d'admission – Maîtrise option Recherche](#)

3. [Remplissez une demande d'admission en ligne](#). Prendre soin de répondre aux exigences qui y sont demandées, dont la soumission du [plan global d'études](#).
4. Déposez une esquisse de projet de recherche et le cadre de financement prévu (pour la M. Sc. de recherche et de Ph. D. seulement).
5. Vérifier au besoin auprès de la technicienne à la gestion des dossiers étudiants (TGDE) si votre dossier est complet.

TGDE : [Fanny Duval](#), 514 343-6111, poste 37425

Le Comité des études supérieures (CÉS) recommande l'admission ou non du candidat à la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP). S'il le juge nécessaire, le Comité peut recommander l'admission sous condition de suivre des cours préparatoires. Cela afin que le candidat puisse parfaire sa formation en géographie avant de poursuivre ses études supérieures. À plus forte raison s'il possède une formation universitaire d'un autre domaine. Cette exigence ne dépasse normalement pas 9 crédits.

## Le comité des études supérieures

- [François Cavayas](#) (professeur titulaire et président)
- [Kathryn Furlong](#) (professeure adjointe)
- [Oliver Sonnentag](#) (professeur adjoint)